



Note Interne

**Les délégations JRG
nationales, régionales et départementales**

Faire vivre sa délégation.

Que l'on parle d'une délégation territoriale (département ou région), ou d'une délégation thématique, l'objectif pour tout délégué JRG est de l'alimenter en la faisant vivre avec le maximum de réactivité, de visibilité et d'efficacité que possible.

Pour permettre une action pleine et concrète de notre structure, il est indispensable de suivre un certain nombre de règles de fonctionnement communes qui permettront de crédibiliser notre action et de la pérenniser en la rendant ainsi audible et cohérente.

La délégation nationale ou thématique.

- Tout d'abord, tout délégué doit correctement remplir sa fiche « Galette », réceptionnée sur son mail.
- Il est ensuite indispensable à tout délégué JRG de se présenter en entrant en contact avec le délégué PRG chargé des mêmes questions. Le délégué PRG assigné aux mêmes questions permet ainsi au délégué JRG de pouvoir compter sur un référent qui pourra l'appuyer sur des positionnements ou l'éclairer sur des questions ou des démarches spécifiques. Un échange régulier peut ainsi se mettre en place afin d'assurer la cohérence et la qualité du travail entre les deux délégations.
- Dans la même optique, il est nécessaire pour le délégué national d'être au fait des différentes mesures prises au niveau du parti, mais aussi au niveau national et international. Un suivi attentif de l'actualité est ainsi une des conditions d'une délégation efficace et réactive. Dans les faits, cela se traduit par la proposition aux membres du Bureau National JRG ou au président des JRG, de communiqués sur un thème ou une question d'actualité. Une procédure de validation se met ensuite en œuvre afin de valider le communiqué. Les communiqués sont ensuite diffusés sur le site, les blogs, l'intranet, réseaux presse, etc. Pour rappel, le communiqué se doit d'être un texte court, de 10 à 30 lignes (voir l'exemple de communiqué).
- Le Délégué National doit référencer les associations, syndicats et mouvements investis dans la thématique abordée. Se présenter à eux en tant que délégué national JRG, les informer de la vie de la délégation et

participer autant que possible aux événements et discussions qui se tiennent. Cette démarche permet notamment d'obtenir de précieux relais dans les différents champs des thématiques investis. Des remboursements de frais peuvent être mis en œuvre dans ce cadre, sous réserve d'autorisation préalable du trésorier des JRG.

- Au-delà de la seule participation à des journées de débats colloques ou conférences, les délégués nationaux sont vivement encouragés à proposer au Bureau National JRG la réalisation de ce type d'événement. Par le biais d'un programme avec la proposition de thématiques à aborder, d'un lieu précis, d'une date, d'un budget prévisionnel et d'invités à solliciter, le Délégué JRG peut ainsi lui-même être à l'initiative de telles réunions.

La délégation nationale ne répond évidemment pas à des objectifs « chiffrés » quand à la fréquence des contacts qu'elle doit entretenir avec le Bureau National. Néanmoins, un échange régulier et des informations réactualisées fréquemment sont les conditions évidentes d'une délégation productive et efficace.

La délégation régionale et territoriale.

- Dans un premier temps, le délégué, qu'il soit régional ou départemental, doit impérativement se présenter aux membres du Bureau PRG de sa fédération, instance dont il est de fait membre de droit.
- Le délégué doit établir le contact (via envoi postal ou mail), avec l'ensemble des élus de son département ou de sa région et ainsi se présenter à eux. Dans ce sens il sera informé de tous types d'initiatives politiques ou citoyennes auxquelles les Jeunes Radicaux de Gauche pourraient potentiellement participer. La crédibilité de l'implication du délégué passe notamment par un contact régulier avec ses élus, au-delà d'une simple présence aux différentes réunions.
- Etablir un listing des adhérents JRG de sa fédération. Le délégué régional devra également établir un listing des responsables départementaux de sa fédération.
- En dehors des fédérations et élus PRG, il est nécessaire de posséder les coordonnées de tous les référents des différents mouvements politiques jeunes, des syndicats et principales associations de la région. (si besoin est, solliciter le Bureau National pour qu'il les fournisse) : le contact doit donc s'établir par une présentation.

- Etablir un lien avec les médias locaux, que l'on parle de la presse écrite, de la radio, la télévision, les sites internet, etc.). Ceci est un point très important, car posséder des relais dans les médias est un élément fondamental pour la considération générale de nos idées. Les événements auxquels nous participons doivent être couverts médiatiquement, les communiqués officiels que nous proposons ont vocation à être repris-le plus massivement possible. L'animation du blog ou site internet local s'inscrit ainsi pleinement dans cette démarche.
- Il est indispensable de faire parvenir au Bureau National tout type d'initiative locale susceptible de constituer une tribune médiatique pour nos idées.
- Au même titre que pour les délégations nationales, le délégué territorial doit être en mesure de proposer des communiqués aux médias locaux ainsi qu'au Bureau National JRG (voir exemple communiqué).

Le délégué régional ou départemental doit être, pour le président et son équipe, un point d'appui sûr et fiable, susceptible de le fournir en informations (internes au PRG ou bien sur le contexte politique local), susceptible également de mobiliser militants, élus et partenaires politiques, pour la tenue d'événement JRG dans sa localité.

Le délégué JRG doit ainsi être le plus ancré possible dans sa région ou son département, en connaître le contexte politique, les structures et les personnes à solliciter en cas de besoin mais aussi et surtout assurer la représentativité des idées et principes radicaux au niveau local.

Exemple de communiqué délégation nationale.

Les JRG soutiennent les manifestants stambouliotes

Dimanche 29 avril 2007

Ce dimanche 29 avril a vu se dérouler d'immenses manifestations en faveur de la laïcité à Istanbul. Cette réaction du peuple turc et des organisations laïques est réjouissante, autant que les centaines de milliers de manifestants présents. Elle est d'ailleurs nécessaire face au risque d'une présidence d'Abdullah GUL, issu de la mouvance islamiste. Celle-ci serait un risque sérieux pour l'héritage laïc de ce pays.

Les Jeunes Radicaux de Gauche soutiennent les Manifestations en faveur de la défense de la laïcité face au risque d'instauration de la Loi de la Charia. Ces différentes affirmations républicaines doivent absolument interpeller les pays membres de l'Union Européenne. Il convient plus que jamais de sensibiliser notre pays à la nécessité d'accélérer le processus d'intégration de la Turquie au sein de l'Union Européenne. Même si un certain nombre de conditions devront préalablement être respectées, parmi lesquelles celles portant sur le respect des minorités et sur l'indépendance totale de Chypre, cette perspective doit absolument être priorisée dans l'agenda communautaire.

Communiqué des Jeunes Radicaux de Gauche

Exemple de communiqué délégation territoriale

Incendie criminel de la permanence du PS 92 : les JRG solidaires

Lundi 26 mars 2007

Le siège départemental du Parti socialiste des Hauts-de-Seine, situé au Plessis-Robinson, a été ravagé par un incendie probablement criminel ce lundi 26 mars vers 04H00.

Les Jeunes Radicaux de Gauche expriment toute leur indignation et témoignent de leur solidarité face à cet acte probablement criminel. Ce dernier fait suite à une série de dégradations et de cambriolages dans les permanences franciliennes de tous bords.

Les JRG souhaitent que ces dérives cessent et que leurs auteurs soient appréhendés. Les partis politiques assurent une mission de service public et sont les garants de l'expression de la diversité des opinions. S'en prendre à eux c'est s'en prendre à la démocratie.

Délégué JRG 92